

Les bacs ou les sacs devront être sortis la veille au soir pour 20h.



LES ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire ou collectés en porte-à-porte, sur

simple rendez-vous au 0 800 00 60 40 pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est limitée à 3m3 et à un seul rendez-vous par mois.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Vous souhaitez obtenir des informations sur le compostage individuel ou partagé, participer à la mise en place d'ateliers de réparation afin de prolonger la durée de vie de vos appareils, ou tout simplement œuvrer autour de vous en faveur de la réduction et du tri des déchets :

> N'hésitez pas à contacter l'unité « prévention déchets » au NUMÉRO FIL JAUNE.

Pour suivre l'actualité de l'unité prévention, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook en scannant le QR code ci-contre ou retrouvez-nous directement :











Une question, un renseignement... Contactez le service cadre de vie - déchets de l'agglomération du Beauvaisis

et sur l'ensemble du territoire de Beauvais sur le site www.beauvaisis.fr / rubrique Déchets